FO CE L'FAIRE

Le compte-rendu du Comité d'Etablissement du Pôle Nord-Est
du 26 février 2016

Vendredi 26 février a eu lieu le comité d'établissement France 3 Nord-Est, à Strasbourg. Avant d'aborder les points abordés lors de ce CE, voici tout d'abord l'édito de notre syndicat, par Bruno DEMANGE, élu à Nancy, président de la commission économique, et délégué syndical :

« Pour débuter, nous saluons la position de la direction du Pôle Nord-Est pour sa façon de s'adapter aux évolutions territoriales de ce début d'année...avec le souhait évidemment que cette même philosophie soit pérennisée après la rentrée de septembre !
Nous le constatons à travers 3 exemples :
- Tout d'abord, le choix de conserver les "Soir 3" régionaux au niveau de chaque antenne, quand d'autres régions ont eu la tentation de les regrouper
- Ensuite, le souhait d'adapter à l'échelle des grandes régions le Magazine « Enquêtes de régions »
- Et puis enfin, la façon de gérer la nomination des délégués régionaux d'antennes, au moment même où nous voyons des nominations tomber : en Rhône Alpes, en Normandie, ou pire encore en Midi-Pyrénées – Languedoc Roussillon...
Quelle usine à gaz, cette région qui va de la Camargue jusqu'au cirque de Gavarnie : comment ne pas s'en rendre compte, au point de procéder à pareille nomination ?
Chez nous au contraire, ce n'est pas le choix qui a été fait en Franche Comté : nous aurons bien un DRA propre à ce territoire, et cette ligne, nous la saluons.

Ce que nous saluons beaucoup moins, et même point du tout, puisque nous sommes la seule organisation syndicale à demander son retrait, va bien au delà du Pôle et même de l'entreprise, puisque c'est l'avant-projet de loi El Khomri. Ce n'est rien moins que le démantèlement de ce que représente encore aujourd'hui le Code du travail ; un modèle social républicain qui consacre un ensemble de droits collectifs, acquis au fil de nombreuses années.

Qu'il s'agisse de dispositions sur la durée du travail, mais aussi des facilités pour engager des licenciements économiques, ou encore la façon de passer des accords d'entreprise, on le voit bien : ça va bien au delà des simples plafonnements d'indemnités prud'hommales.
***Pour Force Ouvrière** c'est clair, rien n'est acceptable en l'état... Et ce tsunami libéral, nous n'en voulons pas. Pour le dire, rien de plus simple : une pétition est en ligne et comptait déjà plus de 700.000 signataires ce vendredi.Si vous aussi, vous ne souhaitez pas cette évolution particulièrement régressive, quelle que soit votre sensibilité, il faut l'exprimer via cette pétition. Plus il y aura de monde, et plus il y aura des chances que ces voix soient entendues. »*

En début de séance, la présidente du CE, Marie-Thérèse Montalto, nous rappelle qu'une transformation au niveau des programmes est nécessaire afin de s'adapter à l'évolution du paysage audiovisuel français. Elle ajoute qu'il existe une part de risque pour être dans le renouvellement. En ce qui concerne la contribution à la future chaîne d'information, il y a une forte demande. Il faut garder cette dynamique au quotidien, l'objectif étant d'employer au mieux nos moyens dans chaque antenne afin d'être un acteur majeur dans le paysage audiovisuel français.
Sur la question des DRA évoquée en liminaire, la directrice du Pôle a ajouté que, pour elle, il était important de les avoir dans chaque antenne.

I/POINT ANTENNES

Sophie Guillin, directrice de la coordination éditoriale, débute par un bilan de ces 2 derniers mois, avec un nombre de PAE important et des résultats satisfaisants. Par exemple « la bataille de Verdun », « la Saint Vincent tournante », « l'Enduropale » ou « la percée du vin jaune »… Principale difficulté : la question de la zone de diffusion de ces PAE : Sophie Guillin précise que « *plus on élargit la zone de diffusion, plus on prend un risque* ». Sachant que les habitudes de « consommation » sont différentes d'une région à l'autre.

Autre sujet : la volonté d'améliorer notre traitement de l'info ! Des ateliers sont prévus dans toutes les antennes de notre Pôle, afin de se pencher sur 7 chantiers. Ce sont les délégués régionaux qui vont les piloter. Chaque antenne choisira son chantier :

- Quel conducteur pour un journal télévisé ?
- Nouveaux codes de mise en image
- Comment produire une information régionale inédite ?
- Le numérique peut-il devenir le prémium ?
- Quelles nouvelles écritures pour le langage audiovisuel ?
- Une locale à grande échelle
- Comment travailler avec la chaîne toute info ?

Les groupes seront ouverts à toutes les professions, avec le but de s'inscrire dans une démarche dynamique à l'initiative du Pôle. Mme Montalto a ajouté par ailleurs que c'était à nous de montrer que nous avons des propositions à faire pour contribuer au nouveau projet de chaîne toute info.

Un focus fut effectué sur l'activité numérique. Nos sites comptent entre 300 et 600.000 visiteurs, pour 500 à 900.000 pages vues. Une exception : le site du Nord Pas-de Calais… qui dépasse largement le million de lecteurs et de pages vues.

Enfin, il fut aussi question du calendrier, avec les dates de fin de grille : celle-ci est prévue le 24 juin. Le denier épisode « Enquêtes de région » est fixé le 22 juin. Pour ce qui est de la reprise de la grille, elle se fera soit le 29 août soit le 5 septembre ; la date n'est pas encore connue à ce jour.

II/ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FILIERE PRODUCTION

Le point sur la commission filière production a eu lieu en présence d'Arnaud Ségur, DRH à la filière.
Les élus ont appris un rapprochement entre la planification générale des activités et la filière production. Cette union permettra de réduire les coûts de production et de mutualiser des compétences humaines.
En ce qui concerne le plan de charge 2015, le parc d'éclairage a été renouvelé afin de parfaire les moyens de la filière dans le but de produire 8 fictions. L'utilisation de valisette 4 caméras et de Steadicam va permettre d'explorer de nouvelles pistes. En ce qui concerne le car de Lille, si l'année 2015 comptabilise 18 semaines sans activités, 50 journées de tournages supplémentaires sont prévues pour 2016. La Régie Fly couvrira les Jeux Olympiques de Rio. L'infographie a tourné à plein régime avec 1576 jours et enfin on note une stabilité pour l'activité de la post-production.

Découvrez le compte rendu de cette commission du 9 décembre ICI (ou en fin de document)

Enfin, nous avons appris lors de ce point le départ de Jean-Luc Desmond du pôle vidéographie (pour devenir « directeur adjoint de la direction des reportages et des moyens d'information » en date du 29 février), et son remplacement par Franck Pucques.
Et nous avons appris par ailleurs qu'il existait une certaine inquiétude dans le service (du fait d'une baisse d'activité significative depuis début 2016, et la présence du successeur de Jean-Luc Desmond à temps partiel seulement.
Les élus reviendront sur ce sujet lors du prochain CE, et prévoient aussi d'approfondir ces questions lors d'une commission qui évoquera l'avenir de l'atelier « vidéographie ».

III/ POINT SUR LE PLAN DE FORMATION 2016 DE LA FILIERE PRODUCTION

Ce sujet a été reporté : en effet, le plan de formation 2016 n'a pas encore été validé par le siège.

IV/ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

La commission s'est notamment intéressée aux formules de location proposées par le CE. Elle a constaté que l'offre de Châtel a bien plu cet hiver, et que les destinations choisies correspondent à une attente (même s'il reste encore quelques places pour ce printemps ou cet été). Les élus ont évoqué aussi les modalités d'attribution des subventions « culture », ainsi que la mise à disposition d'un véhicule utilitaire (possible sur 3 antennes).
Deux focus particuliers ont été consacrés au thème de l'épanouissement personnel (avec un budget à hauteur de 20.000 euros et des modalités plus claires) et à celui d'un projet de voyage organisé par le Pôle pour 2017.

Découvrez le compte rendu de cette commission du 19 janvier ICI (ou en fin de document)

V/QUELQUES QUESTIONS DIVERSES

1/ Le recrutement du futur rédacteur-en-chef de Besançon

La consultation est achevée. C'est le moment des entretiens, pour un comité mobilité en mars ou avril. On compte un certain nombre de candidats.

2/ La mobilité temporaire toujours assortie du volontariat ?

C'est toujours le cas, nous dit-on, même si ce volontariat est à nuancer s'il y a sous-activité : il y a alors alternative entre acceptation et absence. Si beaucoup d'efforts sont engagés pour assurer de l'activité et du plein-emploi, il faut comprendre qu'il n'y a pas d'avenir avec une vision trop segmentée.

3/ Récupérations dans « mon kiosque »

Celles-ci apparaissent dès la saisie des réalisés, mais elles peuvent être invalidées, si elles ne sont pas confirmées par le chef de service.

4/ Primes

Pas de prime spécifique au Pôle Nord-Est… Un chef de service a la possibilité d'accorder à titre individuel une « prime exceptionnelle », par exemple après une mission d'intérim. Mais pas toutes ! Certaines sont codifiées (à l'exemple des missions d'encadrement).

5/ Organigrammes

Ils réapparaitront bientôt dans « Mon espace » : ils ont fait l'objet d'une validation au 1er février dernier.

6/ Promotions sur place

Elles ne sont plus prohibées. « Seules la compétence et l'adaptation au poste sont prises en compte » nous a-t-on répondu.

7/ Temps accordé aux entretiens professionnels

Il a été rappelé que, en 2016, seule l'évolution (de carrière ou géographique) est le sujet de cet entretien : les autres sujets doivent être traités lors des entretiens annuels, qui continuent à exister. Les situations sont évidemment très différentes selon qu'il existe des projets précis ou pas.
A ce jour, 40% des personnels ont été reçus en « entretien professionnel ».

8/ Poste vacant au son à Strasbourg

Après la mobilité d'un salarié de Strasbourg à Besançon, il n'est pas encore décidé si ce poste sera mis en consultation. Les élus soulignent qu'il s'agit d'un second départ, après un premier en date du 31/12/2014. Il nous est répondu que la réflexion sera terminée très bientôt.

9/ Mobilité vers le service Organisation à Strasbourg

Une assistante de l'administration d'antenne s'est vu proposer de rejoindre le service Organisation, suite aux dernières évolutions engagées en 2015 dans son précédent service. Elle vient renforcer ce service, qui est désormais composé de 5 assistantes.
Le constat a fait dire à une élue CFDT que « notre cœur de métier était de faire de la télévision, et non de l'administration », laissant clairement entendre qu'il y aurait trop de personnel administratif, et pas suffisamment de journalistes.
Les élus FO rappellent que l'ensemble de l'activité nécessite l'action de tous les métiers. Aucun produit audiovisuel ne peut exister s'il n'existe pas une intervention administrative : préalable (pour en planifier l'activité), et postérieure (pour traiter le suivi comptable permettant la prise en compte du temps de travail et des frais de mission).

Nous n'oublions pas toutes les missions venant s'ajouter au fil des journées, au niveau secrétariat de rédactions, services techniques, RH, paie, comptabilité, finances…

Alors que certaines entreprises connaissent de grandes difficultés (avec l'externalisation de ce type de tâches), nous estimons que le renfort d'un de nos services « organisation » est donc une bonne chose.
Les activités sont en effet plus complexes qu'auparavant, avec la mise en place de systèmes d'information pas toujours au point.
En revanche, si la situation s'améliore en Alsace, avec ce renfort, nous attirons l'attention sur d'autres services, au sein desquels l'activité reste très tendue. Il sera intéressant de l'examiner plus en détail, au cours de la prochaine commission « emploi ».

Prochain CE le 18 mars, à Lille

Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Etablissement sont à votre écoute :Muriel Besssard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggianini (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken, Roya Moradpour (Strasbourg)

Compte rendu
de la commission « Filière Production »
du Pôle Nord-Est du 09 Décembre 2015

Etaient présents à la réunion **pour la Direction :** M. Michael Friederich, M. Arnaud Ségur, M. Raouf Chaïbi

Etaient présents à la réunion **pour la Commission :** M. Claude Framery, M. Thomas Lagache, M. Cyril Pinato, M. Christophe Van Mullen, M. Philippe Cornet

Etait invité : M. Richard Madragore

Ordre du jour :
1- Plan de charge 2015
- Equipes légères
- Infographie
- Post production
- Vidéo Mobile
- Régie Fly
- Sonorisation
- Fictions

2- Emploi

3- questions diverses

Après de nombreuses relances la direction de la Filière nous a accordé une date de réunion mi-décembre. La commission fait remarquer à la direction l'opacité et le manque de communication à propos de la Filière sur son nouvel organigramme RH et a exprimé le souhait de fixer dès à présent les dates pour les réunions à venir. La direction nous informe qu'elles seront proposées en Mars, Juin et Octobre 2016.
Nous n'avons pas eu de documents concernant le plan de charge pour l'étalonnage et la sonorisation. Pour commencer M. Raouf Chaïbi nous a informés du rapprochement entre la PGA(Planification Générale des Activités) et la Filière Production.

La direction se félicite d'avoir pu internaliser près de 400 jours de planification depuis 2010 (création de la PGA), en récupérant certaines émissions, tels que « Harry » - « Thé ou Café » - « Envoyé Spécial », en s'appuyant sur le pacte de recours aux moyens internes de production. De plus l'enregistrement de « La grande librairie » se fait avec les cars de la filière remplaçant dorénavant la régie fixe privée de la société AMP qui était implantée à Valin.

La PGA (Planification Générale des Activités) a été mise en place en Avril 2010, elle regroupe des personnes de sensibilités différentes qui ont entre 2011 et 2012 développé des outils de planification afin d'optimiser les moyens internes (toutes les activités Siège, équipes légères, post prod, montage).

La Filière a, en Juin 2015, été intégrée à la PGA ce qui lui permet, tout en ayant un regard sur les besoins des productions, d'avoir une vision globale des productions possibles à FTV, pour éviter que les clients n'aillent produire leurs émissions ailleurs et pouvoir ainsi préserver, de manière générale, l'activité au sein de la société France Télévisions.
Par conséquent, cette mutualisation des compétences humaines et la planification des besoins en matériels, vont rationaliser les appels d'offres et réduire sensiblement les coûts de production.

Réorganisation au sein des Ressources humaines de la Filière

La direction nous informe d'une réorganisation du Service des Ressources Humaines au sein de la Filière. La réorganisation du service RH est composée de quatre personnes :
- 1 RH M. Arnaud Ségur
- 3 IRH : Mme Anne Emmanuelle Arrossamena, Mme Emilie Roger et Mme Virginie Laberthonnière.

La direction nous indique de même que Mme Arrossamena changeant de poste dans les mois qui viennent, sera remplacée par Mme Laberthonnière.
La direction tient enfin à préciser que le plan de Formation 2016 qui n'a pas encore été validé par le siège, ne pourra pas être présenté dans cette commission. La direction ne donne pas de calendrier, se réservant le soin de s'ajuster à la demande de l'instant, en fonction des demandes et des évolutions dans le renouvellement des équipements.

Plan de charge 2015

<u>Les Fictions</u>

Le retour aux huit Fictions est maintenant confirmé.
Pour parfaire ses moyens la Filière renouvelle le parc d'éclairage Fiction, un effort qui témoigne du souhait de produire en interne.

<u>Equipes légères</u>

Les équipes légères sont frappées par un manque d'activité récurrent, les différentes chaines du groupe refusent nos services et ne jouent pas le jeu.

De plus, d'autres émissions suppriment des électriciens ou des OPS sur des tournages en équipe légère. Par conséquent cette baisse de production remet en cause de façon drastique les renouvellements de postes.

La Direction reste optimiste avec des « nouvelles pistes »
- Valisette 4 Caméra
- Utilisation de Steadicam

Et se projette plus loin dans des plans quinquennaux, vers un avenir meilleur !
La vidéo-mobile
La vidéo mobile subit directement les effets de la conjoncture économique avec une réduction des captations de spectacles en tout genre.

Le Car de Lille totalise à lui seul 18 semaines sans aucune activité, ceci est en partie lié à sa vétusté comme son prédécesseur de Strasbourg avant son renouvellement ; une préretraite en sorte !

Afin de conserver de l'activité, les personnels se mobilisent et n'hésitent pas à s'investir sur d'autres cars, parfois même à des tâches subalternes pour certains.
La direction nous assure que l'année 2016 devrait être une bonne année avec 50 journées supplémentaires de tournages liées à la ré-internalisation d'émissions au sein du groupe FTV.

La Régie Fly

La Régie Fly assure une activité en complément des cars et a remplacé en urgence le car de Lille qui a été interdit de stationner, suite aux attentats, à proximité du Carreau du Temple afin d'y enregistrer l'émission « 170 ans de la SPA » à Paris. En 2016, elle couvrira les Jeux Olympiques de Rio.

L'infographie

Carton plein pour l'infographie avec 1576 jours! L'activité a été au rendez-vous grâce à l'obtention de l'appel d'offre pour les élections et s'ouvre vers de nouveaux horizons.
Toutefois les élus s'étonnent de l'absence de nouveaux contrats CDI dans cette activité compte tenu du nombre important de jours de CDD.
La Direction, quant à elle, pense qu'il serait imprudent d'en augmenter le plan de charge.

La post Production

L'activité est stable pour la post-production de Lille.
Les élus alertes la Direction sur la pénurie d'étalonneurs aguerris afin de pérenniser l'activité.
Le planning de post-prod pour janvier à Strasbourg ne montre pas une grande activité, la Direction affirme que ce serait lié au changement de Présidence de FTV et que les émissions ne sont pas encore définies.

L'emploi

Arrivée à Lambersart
M. Ali Boudjaoui a intégré l'équipe du CAR de Lille.
Mme Laurence Grandremy remplace Mme Brigitte Michel, responsable de site de Lambersart.

Départ du site de Lambersart
Mme Faustine Ségonie-Ségur est planificatrice pour la VM à la Filière au Siège.
M. Virgil Nisse a obtenu un poste à la Vidéo-Mobile de Lyon.

Arrivée à Nancy
M. Arnaud Gauchard Technicien d'Exploitation Vidéo & Audiovisuelle
Les postes de machiniste pour Lille et Strasbourg ne sont toujours pas comblés.
Les équipes regrettent que la Direction impose des candidats qui ne correspondent pas au profil souhaité par les chefs d'équipe.

La priorité donnée aux personnes ayant des dossiers contentieux ne semblent pas, pour la direction, être la solution idéale (refus de changement de région pour certains, promiscuité pour d'autres).

Compte rendu
de la commission activités sociales et culturelles du Pôle Nord-Est 19 janvier 2016

Présents :
Carole Herbin, Claire Portales, Muriel Bessard (audio), Laurence Carpentier, Annabelle Igier, Vial Eric, Cyril Pinato, William Maunier, Eve Fritzinger, Jacqueline Marchand, Najed Mounine, Michelle Millet (audio)

1/ Détachements aux commissions activités sociales :

Depuis la négociation sur les moyens des IRP, nous avons un certain nombre d'heures contraint pour faire fonctionner les commissions du CE et en particulier les commissions activités sociales. Les commissions font l'objet d'une demande de détachement auprès de la directrice des ressources humaines et sont assorties d'une feuille d'émargement à signer pour que l'on puisse comptabiliser les crédits d'heures. Cependant, certaines feuilles n'ont jamais été retournées ce qui entrave la bonne gestion de nos crédits d'heures. Pour fluidifier cette gestion, nous demandons donc, dorénavant de ne faire qu'une seule demande de détachement par date. La feuille de présence devra être retournée avant toute nouvelle demande de détachement. Aucune nouvelle demande ne sera prise en compte si une feuille de présence est en attente de retour. Attention, les personnes détachées doivent impérativement faire partie de la commission activités sociales de l'antenne concernée. Les autres encadrants de sorties ou autres devront poser des congés, RTT ou récup. Pour info pour les transferts colos il est préférable de louer une voiture (en la réservant en téléphonant au service Colonies du CI-ORTF) car elle ne sera pas soumise au forfait des 100 km.

2/ Locations :

Châtel est complet toute la saison d'hiver, il reste une semaine de disponible fin avril mais nous n'avons que très peu de réservation pour cet été. Il est probable que nos collègues qui viennent de poser leurs souhaits de congés attendent l'arbitrage avant de réserver. Un bilan sera réalisé en fin d'année sur l'ensemble des deux saisons, hiver et été, pour déterminer les conditions de reconduction du contrat.
Nous ne reconduisons pas le mobil home du Val d'Authie, près de la Baie de Somme, cette année. Par contre il y a peut-être la possibilité de louer ponctuellement celui réservé aux personnes à mobilité réduite (à confirmer). Les offres de locations « Goélia » ont été lancées en janvier, et se remplissent peu à peu. Il reste quelques appartements au Tréport et Etretat pour Pâques. Idem pour l'été prochain en Normandie et en Corse. L'offre qui propose 12 destinations au choix hors juillet-août est également très appréciée.

3/ <u>Subvention culture :</u>

La subvention culture est une subvention de 25% du montant de la participation à un événement culturel ou sportif en France ou en Europe. Elle est limitée à la composition du foyer (cf. avis d'imposition). Cette subvention est versée, sur remise du ou des billets dans la limite de 50€ annuels. Les membres de la commission ont relevé le montant de cette subvention culture à 70€ par an. Cependant, aucun chèque inférieur à 5€ ne sera délivré. Le salarié pourra attendre de cumuler ses droits avec un autre billet.

4/ <u>Location de camion :</u>

Dans 3 antennes du pôle, un camion avait été acheté dans le passé et mis en location au profit des collègues de ces antennes. Dans certaines autres antennes une subvention était accordée pour la location d'un camion n'appartenant pas à l'antenne. Mais cette subvention est considérée comme un avantage en nature par l'URSSAF et doit être soumis à cotisations sociales. Nous ne pouvons donc pas, dans ces conditions, continuer à donner une subvention.

5/ <u>Billetterie pôle :</u>

La billetterie pôle a démarré en mai 2015 et fonctionne très bien. Nigloland, Eurodisney, Nausicaa et Amnéville sont des parcs très prisés, et aucun abus n'a été constaté sur les demandes. Quelques problèmes de paiement ont été constatés : les salariés concernés devront désormais payer leurs billets d'avance. La billetterie est accordée en fonction de la composition familiale (cf. avis d'imposition) + 1. Les collègues y ont droit deux fois par an en plus des offres proposées par leur antenne. La commission a décidé d'élargir ses offres en y ajoutant Europapark, le plus grand parc d'attractions d'Europe, à la frontière allemande. Les salariés seront avertis par mail de cette nouvelle offre ainsi que du prix proposé.

6/ <u>Epanouissement personnel :</u>

La subvention pour épanouissement personnel était une subvention accordée par la direction et par mesure d'économie, elle a été supprimée. Depuis 2015, la commission ASC du pôle a repris cette subvention à son compte avec de nouvelles règles (cf. mode d'emploi). Elles sont revues lors de cette commission afin d'améliorer l'utilisation de cette subvention. Un mode d'emploi sera diffusé auprès des salariés par mail du CE. Le budget prévisionnel de 20.000€ a été respecté. Les plafonds seront de 150€ pour un stage collectif et/ou individuel, il n'y aura pas de limite de stages mais les plafonds devront être respectés. Une participation des stagiaires sera systématiquement demandée. Les stagiaires en seront informés lors de l'envoi du devis. Avant tout accord préalable un devis sera demandé avec la liste des participants (nom, prénom). Le devis sera à adresser à Laurence Carpentier avec copie à la trésorière Annabelle Igier. La trésorière vérifiera les droits des salariés et leur enverra le cas échéant une facture. Le devis devra être validé avant le début du stage. Le CE paiera la totalité de la facture au prestataire organisant le stage, par virement bancaire. Aucun remboursement au salarié ne sera effectué.

7/ <u>Voyage pôle :</u>

Un voyage pôle devrait être organisé pour le printemps 2017 avec au moins deux dates, une pendant les vacances scolaires une hors vacances scolaires. Les recherches de devis ont commencé pour un séjour à New-York.
En cas de trop fortes demandes, des règles de priorité devront être établies (exemple : priorité aux salariés et leurs conjoints, aux salariés n'ayant jamais participé à un voyage à New-York ou aux Etats-Unis organisé par leur antenne, limitation à 4 personnes par famille, proposition de dates supplémentaires etc.). Ces règles seront définies par la commission ASC du Pôle.